

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
Arrondissement de Lille

Siège Administratif :
187, Rue de Menin
Parc de l'Innovation
59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE

COMPTE-RENDU
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE
« ALLIANCE NORD-OUEST »

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf juin à dix-neuf heures et trente minutes, le Comité Syndical du SIVOM Alliance Nord-Ouest s'est réuni à son siège, l'Hôtel de Ville de Saint-André, à la suite de la convocation qui lui a été adressée cinq jours à l'avance, conformément à la Loi.

Etaient présents :

Membres titulaires :

DUTHOIT Hugues, KRIEGER Christiane, BRIFFAUT Jean-Jacques, MAZEREEUW Alain, MAILLIET Marie-Gérard, SAS Michel, PENNEQUIN Pierre, HOUZE Michel, HOUSSIN Jacques, DERYN Olivier, SENECHAL Danielle, MASSE Elisabeth, LAHOUSTE Pascale, WASILKOWSKI Claude, LEKIEN Danièle, CROS Jean-Yves, DESTAEBEL Patricia, PLATTEEUW Rudy, TOULEMONDE Thierry, HALLYNCK Rose-Marie, BOCKLANDT Christine, PEUGNET Marielle, LIENART Christophe, PAPIACHVILI Nicolas, LEPRETRE Sébastien, MASSIET-ZIELINSKI violette, BIZOT Evelyne, DETOURNAY Alain, TRAISNEL Brigitte

Membres suppléants avec voix délibératives :

TEIRLINCK Régis, LEPOUTRE Bérengère, RIBEAUCOURT Patrice, CROMBEZ Corinne, DEBERGH René, DESBORDES Ghislaine, ANDRE Nathalie, DEVOOGHT Ingrid

Membres titulaires absents, excusés :

DELEBARRE Jean, BEADES Miguel, DEPRICK Carole, BAUDRY Jean-Marc, BILLAU Alain, DAUBRESSE Marc-Philippe, CAUDRON Christophe, ASTRUC-DAUBRESSE Brigitte, MAIFFRET Christine, REYNAERT Claude, SAVARY Thérèse, BINET Patrick, CONVERT Christophe, ACQUETTE Stéphane, ITIER Jean-Luc, DESRUMAUX Jean-Luc, MARANT Georges, COLARD Patrick, DELEBARRE Christelle, BOUCAUT Daniel, BALLOY Daniel, MOENECLAHEY Hélène, GUIBERT Gérard, DELEBARRE Patrick, JEAN-BAPTISTE Bernard, GERARD Bernard, ROCHER Sophie, LHERBIER Pascal, CATHELAIN Loïc, PETRONIN Yvon

Secrétaire de séance : PAPIACHVILI Nicolas

Convocation aux membres du Comité Syndical et affichage le : 11 juin 2019

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de membres présents : 37

19-19 : DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DES GROUPEMENTS DE COMMANDE POUR L'ACHAT DE PAPIER ET DE PRODUITS D'ENTRETIEN

Par décision de Bureau n°01-19 et 02-19, en date du 7 mars 2019, le SIVOM a adopté la création de nouveaux groupements de commande pour l'achat de papier et de produits d'entretien.

Il y a lieu d'élire parmi les membres de la commission d'appel d'offres du SIVOM, un titulaire et un suppléant pour le représenter au sein de la commission d'appel d'offres de ces groupements.

Se portent candidats :

- Patrick DELEBARRE en qualité de titulaire,
- Michel SAS en qualité de suppléant.

Le Comité Syndical proclame élus à l'unanimité les membres représentants le SIVOM au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes pour l'achat de produits d'entretien tels que présentés ci-dessus.

20-19 : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL

SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES

Chap Articles	Libellés	BP 2019	DM 1 2019	BP+DM
60612	Energie Electricité	2 000,00		2 000,00
60622	carburant	1 000,00		1 000,00
60623	Alimentation	750,00		750,00
60631	Fournitures d'entretien	250,00		250,00
60632	Fournitures de petit équipement	800,00		800,00
6064	Fournitures de bureau	5 500,00		5 500,00
6068	Autres matières et fournitures	300,00		300,00
6132	Locations immobilières	4 100,00		4 100,00
6135	Locations mobilières	3 000,00		3 000,00
614	charges locatives et de copropriété	14 500,00		14 500,00
61558	autres biens mobiliers	800,00		800,00
6156	Maintenance	15 000,00		15 000,00
6161	primes d'assurances	4 000,00		4 000,00
617	études et recherches	5 000,00	15 000,00	20 000,00
6182	Documentation générale	2 500,00		2 500,00
6184	versements à des org formation	3 000,00		3 000,00
6185	frais de colloques et séminaires	25 000,00		25 000,00
6225	indemnités au comptable et régisseur	300,00		300,00
6226	Honoraires	3 000,00	3 000,00	6 000,00

6231	annonces et insertions	4 500,00		4 500,00
6232	fêtes et cérémonies	97 950,00		97 950,00
6236	catalogues et imprimés	67 000,00		67 000,00
6238	divers	8 700,00		8 700,00
6251	voyages et déplacements	4 000,00		4 000,00
6256	missions	1 000,00		1 000,00
6257	réceptions	5 000,00		5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	10 500,00	3 000,00	13 500,00
6262	Frais de télécommunications	10 500,00		10 500,00
6281	concours divers cotisations			0,00
6288	autres services extérieurs	47 300,00	2 350,00	49 650,00
637	autres impôts, taxes et versements assi	4 000,00		4 000,00
O11	Charges à caractère général	351 250,00	23 350,00	374 600,00
Chap Articles	Libellés	BP 2019	DM 1 2019	BP+DM
6331	versement de transport	8 500,00		8 500,00
6332	cotisations versées au FNAL	2 110,00		2 110,00
6336	cotisations versées au CNFPT et au CDG	6 325,00		6 325,00
6338	autres impôts, taxes et versements assi	1 430,00		1 430,00
64111	Rémunération principale	336 600,00	-17 500,00	319 100,00
64112	NBI, supplément familial et indemnité de résidence	14 690,00		14 690,00
64116	indemnité de licenciement		5 200,00	5 200,00
64118	Autres indemnités	132 100,00	10 000,00	142 100,00
64131	Rémunération	24 000,00	17 500,00	41 500,00
64138	autres indemnités non titulaires	300,00	9 500,00	9 800,00
6451	cotisations URSSAF	61 000,00		61 000,00
6453	cotisations caisses de retraite	134 700,00	-3 000,00	131 700,00
6454	cotisations ASSEDIC	600,00	900,00	1 500,00
6455	cotisations assurances personnel			0,00
6458	cotisations autres organismes sociaux	4 100,00		4 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	700,00		700,00
6488	autres charges de personnel	22 300,00		22 300,00
O12	CHARGES DE PERSONNEL	749 455,00	22 600,00	772 055,00
O14	ATTENUATION DE PRODUITS			
651	Redevances pour concessions, brevets et licences	5 000,00		5 000,00
6531	Indemnités	112 000,00		112 000,00
6533	cotisations retraite	16 000,00		16 000,00
6534	cotisation sécurité sociale	26 000,00		26 000,00
6541	créances admises en non valeur			0,00
65737	Subventions fonctionnement org publics			0,00
6574	subventions fonctionnement Autres org	725 000,00		725 000,00
65888	Autres charges diverses de gestion courante	10,00		10,00
65	Autres charges de gestion courante	884 010,00	0,00	884 010,00
	TOTAL DEPENSES GESTION COURANTE	1 984 715,00	45 950,00	2 030 665,00
	011+012+014+65+656			
66111	intérêts réglés à l'échéance	5 830,00		5 830,00
66	CHARGES FINANCIERES	5 830,00		5 830,00
673	titres annulés			0,00
6748	autres subventions exceptionnelles	146 039,28		146 039,28
678	autres charges	100,00		100,00

67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	146 139,28	0,00	146 139,28
O22	Dépenses imprévues			
	maxi dep reelles *7,5%			
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 136 684,28	45 950,00	2 182 634,28
	011+012+014+65+656+66+67+68+022			
O23	virement à la section d'investissement OS			
6811	Dotations aux amortissements OS	40 000,00		40 000,00
O42	Opérations d'ordre de transferts entre sections	40 000,00		40 000,00
	TOTAL prélèvements au profit section Investissement	40 000,00	0,00	40 000,00
	O23+O42			
O43	Opérations d'ordre à l'int de la section fonct			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	40 000,00	0,00	40 000,00
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	2 176 684,28	45 950,00	2 222 634,28

**FONCTIONNEMENT
RECETTES**

Chap Articles	Libellés	BP 2019	DM 1 2019	BP+DM
O02	résultat de fonctionnement reporté	1 119 055,64		1 119 055,64
6419	remboursement sur rémunération du personnel			
6459	remboursement sur rémunération du personnel	1 300,00	3 300,00	4 600,00
O13	Atténuations de charges	1 300,00	3 300,00	4 600,00
7062	redevance et droits des services à caractère culturel	4 500,00		4 500,00
70688	Autres prestations de service	95 000,00	20 000,00	115 000,00
70848	aux autres organismes	297 000,00		297 000,00
70	PRODUITS	396 500,00	20 000,00	416 500,00
73111	Contributions directes	1 392 435,86		1 392 435,86
73	Impôts et taxes	1 392 435,86		1 392 435,86
74718	Autres participations	4 300,00		4 300,00
7473	Départements	5 000,00		5 000,00
74741	participation des communes	303 908,79		303 908,79
74758	Autres groupements	4 146,04		4 146,04
7478	autres organismes	7 000,00	12 000,00	19 000,00
74	DOTATIONS SUBVENTIONS	324 354,83	12 000,00	336 354,83
7588	Autres produits de gestion courante	10,00		10,00
TOTAL	RECETTES GESTION COURANTE	2 114 600,69	35 300,00	2 149 900,69
	70+73+74+75+013			
76811	Produit net sur cession de vmp	35 061,43		35 061,43
76	PRODUITS FINANCIERS	35 061,43		35 061,43
7711	Dédits			
7718	Autres produits			
775	produits de cessions des immobilisations			
7788	produits exceptionnels divers			0

77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	0
----	------------------------	---	---	---

TOTAL RECETTES REELLES	2 149 662,12	35 300,00	2 184 962,12
-------------------------------	---------------------	------------------	---------------------

7785	excédents d'investissement transféré au compte de résultat			
O42	opération d'ordre de transferts entre sections			
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCT			

O42+043

TOTAL RECETTES	3 268 717,76	35 300,00	3 304 017,76
-----------------------	---------------------	------------------	---------------------

DEPENSES INVESTISSEMENT

Chap Articles	Libellés	BP 2019	DM 1 2019	BP+DM
2031	frais d'études	10 000,00		10 000,00
2051	Concessions brevets	15 000,00		15 000,00
20	Immobilisations incorporelles	25 000,00		25 000,00

20414	subvention d'équipement versée			
204	subvention d'équipement versée			

2111	terrains			0
2135	installations générales, agencement	10 000,00		10 000,00
2138	autres constructions			0
21532	réseaux d'assainissement			0
2181	Installations générales, agencement			0
2183	Matériel de bureau et informatiques	15 000,00		15 000,00
2184	Mobilier	10 000,00		10 000,00
2188	autres	10 000,00		10 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 000,00		45 000,00

2313	Constructions			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00		

TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT	70 000,00		70 000,00
------------------------------------	------------------	--	------------------

1641	Emprunt en euros	23 350,00		23 350,00
2764	créances sur particuliers et autres personnes de droit privé			
O20	DEPENSES IMPREVUES			
	TOTAL DEPENSES FINANCIERES	23 350,00		23 350,00

1068	excédents de fonctionnement capitalisés			
16888	intérêts courus sur autres emprunts et dettes			
28051	Concessions de droits			

O40	opération d'ordre de transferts entre sections	0,00		0,00
-----	--	------	--	------

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	93 350,00		93 350,00
--	------------------	--	------------------

RESTES A REALISER

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	93 350,00		93 350,00
---	------------------	--	------------------

RECETTES INVESTISSEMENT

Chap Articles	Libellés	BP 2019	DM 1 2019	BP+DM
OO1	EXCEDENT d'investissement reporté	1 690 940,18		1 690 940,18
O24				

10222	FCTVA	4 500,00		4 500,00
10	DOTATIONS	4 500,00		4 500,00

1641	emprunt en euros			
------	------------------	--	--	--

21533	Réseaux câblés			
21	Immobilisations corporelles			

2764	Créances sur particuliers	110 977,85		110 977,85
27	Autres immobilisations financières	110 977,85		110 977,85

TOTAL RECETTES REELLES	115 477,85	0,00	115 477,85
-------------------------------	-------------------	-------------	-------------------

O21	virement de la section de fonctionnement			
-----	--	--	--	--

28041412	amortissement subvention d'équipement versée			0,00
28041482	bâtiments et installations	2 398,00		2 398,00
28051	concession de droits	6 065,00		6 065,00
28135	installations générales, aménagement	11 400,00		11 400,00
28181	installations générales	382,00		382,00
28182	amt matériel de transport			0,00
28183	amt Matériel de bureau	11 365,00		11 365,00
28184	amt Mobilier	5 870,00		5 870,00
28188	autres	2 520,00		2 520,00
28	amortissement des immobilisations	40 000,00		40 000,00
O40	opération d'ordre de transferts entre sections	40 000,00		40 000,00

TOTAL recettes d'ordre d'investissement		40 000,00		40 000,00
--	--	------------------	--	------------------

TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE		155 477,85		155 477,85
-------------------------------------	--	------------	--	------------

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		1 846 418,03		1 846 418,03
--------------------------------------	--	---------------------	--	---------------------

Le comité Syndical, à l'unanimité des votants, adopte la décision modificative.

21-19 : COMPTE DE GESTION DE L'EHPAD G.DELFOSSE

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis, et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures, le Comité Syndical déclare que le compte de gestion de l'EHPAD G. DELFOSSE dressé pour l'exercice 2018 par le receveur n'appelle aucune observation de sa part.

Considérant que :

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections du budget annexe,

Le Comité Syndical, à l'unanimité des votants, approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2018.

22-19 : ETAT REALISE DES RECETTES ET DEPENSES 2018 EHPAD G. DELFOSSE

Compte de résultat

Nature	Montant
Groupe 1 charges afférentes à l'exploitation courante	753 837,59
Groupe 2 charges afférentes au personnel	2 411 239,42
Groupe 3 charges afférentes à la structure	517 971,74
Total des charges	3 683 048,75

Groupe 1 produits de la tarification	3 608 871,48
Groupe 2 autres produits relatifs à l'exploitation	29 556,57
Groupe 3 produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	10 279,44
Total des produits	3 648 707,49
Résultat comptable déficitaire	34 341,26

Tableau de passage du résultat à la CAF

Nature	Montant
Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	68 993,32
Total	68 993,32
Résultat comptable déficitaire	34 341,26
Capacité d'autofinancement	34 652,06

Tableau de financement

Nature	Montant
Remboursement dettes financières	24 835,94
Immobilisations	39 972,14
Total des emplois	64 808,08
Emprunts et dettes assimilées	15 231,30
Capacité d'autofinancement	34 652,06
Total des ressources	49 883,36
Prélèvement sur fond de roulement	14 924,72

Fond de roulement net global (FRNG)

FRNG au 01/01/2018	947 136,00€
Variation du fond de roulement	-14 924,72€
FRNG au 31/12/2018	932 211,28€

Besoin en fond de roulement (BFR)

BFR au 01/01/2018	221 486,23€
Variation des postes de valeur d'exploitation	63 789,70€
Variation des postes de dettes d'exploitation	0€
BFR au 31/12/2018	285 275,93€

Le Comité Syndical, adopte à l'unanimité des votants, l'Etat Réalisé des Recettes et Dépenses 2018 Ehpad G. Delfosse.

23-19 : AFFECTATION VENTILEE DU RESULTAT 2017 - BUDGET ANNEXE

Le résultat de l'exercice 2017, soit 253 018 ,07 €, ayant été ventilé entre sections, **la présente délibération annule et remplace la délibération 35/18 du 17 Octobre 2018.**

Détermination du résultat à affecter :

	Résultat 2017	Report à nouveau 2016	Résultat à affecter
Section Hébergement	214 299,18	-	214 299,18
Section Dépendance -Soins	38 718,89	- 220 537,05	- 181 818,16

Il est proposé d'affecter les résultats de la manière suivante :

- Section d'hébergement :

Le résultat excédentaire de 214 299,18 € sera affecté :

- à la section d'investissement pour 114 299, 18 € - *compte 10682*
- en report à nouveau pour 100 000 € - *compte 110 31*

- Section Dépendance-Soins :

Le résultat déficitaire de 181 818, 16 € sera affecté :

- par reprise sur la réserve de compensation pour 90 000 € - *compte 1068632*
- en report à nouveau déficitaire pour 91 818, 16 € - *compte 119 32*

Le Comité Syndical adopte, à l'unanimité des votants, l'affectation des résultats 2017 pour le budget annexe.

24-19 : AFFECTATION VENTILEE DU RESULTAT 2018 - BUDGET ANNEXE

Le résultat déficitaire de l'exercice 2018, soit - 34 341, 26 €, a été ventilé entre sections.

Détermination du résultat à affecter :

	Résultat 2018	Report à nouveau 2017	Résultat à affecter
Section Hébergement	33 215,68	100 000,00	133 215,68
Section Dépendance -Soins	-67 556,94	-91 818,16	-159 375,10

Il est proposé d'affecter les résultats de la manière suivante :

- Section d'hébergement :

Le résultat excédentaire de 133 215, 68 € sera affecté :

- à la section d'investissement *pour 33 215, 68 € - compte 10682*
- en report à nouveau *pour 100 000 € - compte 110 31*

- Section Dépendance-Soins :

Le résultat déficitaire de 159 375,10 € sera affecté :

- en report à nouveau déficitaire - compte 119 32

Le Comité Syndical adopte, à l'unanimité des votants, l'affectation des résultats 2018 pour le budget annexe.

25.19 : ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DEPENSES 2019 MODIFIE- EHPAD G. DELFOSSE

Vu la Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale,

Vu l'instruction comptable M22 (instruction codificatrice n°09-006-M22 du 31 mars 2009),

Vu le décret n°2016-1814 du 21 décembre 2016 relatif aux principes généraux de la tarification, au forfait global de soins, au forfait global de dépendance et aux tarifs journaliers des EHPAD,

Vu le décret n°2106-1815 du 21 décembre 2016 modifiant les dispositions financières applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L312-1 du CASF,

Vu l'instruction n°DGCS/SD5C/2017/123 du 7 avril 2017 relative à la mise en œuvre des dispositions du décret relatif aux principes généraux de la tarification, au forfait global de soins, au forfait global dépendance et aux tarifs journaliers des établissements hébergeant des personnes âgées dépendants relevant du I et du II de l'article L312-1 du CASF,

Vu l'instruction interministérielle n°DGCS/SC/DGCL/DGFIP/170 du 12 juillet 2018 relative à l'état des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD) des établissements et services sociaux et médico-sociaux publics gérés en M22 et à la mise à jour du plan comptable M22 au 1^{er} janvier 2018,

Il est présenté aux membres du Comité syndical l'EPRD 2019 modifié comme suit :

Compte de résultat

Nature	Montant
Groupe 1 charges afférentes à l'exploitation courante	789 150,00
Groupe 2 charges afférentes au personnel	2 414 533,37
Groupe 3 charges afférentes à la structure	420 963,00
Total des charges	3 624 646,37
Groupe 1 produits de la tarification	3 527 580,17
Groupe 2 autres produits relatifs à l'exploitation	26 248,00
Groupe 3 produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	70 818,20
Total des produits	3 624 646,37
Résultat comptable prévisionnel	0,00

Tableau de passage du résultat à la CAF

Nature	Montant
Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	69 000,00
Total	69 000,00
Reprise sur amortissement, dépréciations et provisions	70 818,20
Insuffisance d'autofinancement	1 818,20

Tableau de financement

Nature	Montant
Insuffisance d'autofinancement	1 818,20
Remboursement dettes financières	42 000,00

Immobilisations	316 000,00
Total des emplois	359 818,20
Emprunts et dettes assimilées	42 000,00
Total des ressources	42 000,00
Prélèvement sur fond de roulement	317 818,20

Fond de roulement net global (FRNG)

FRNG estimé au 01/01/2019	932 211,28€
Variation du fond de roulement	-317 818,20€
FRNG prévisionnel au 31/12/2019	614 393,08€

Besoin en fond de roulement (BFR)

BFR estimé au 01/01/2019	285 275,93
Variation des postes de valeur d'exploitation	0€
Variation des postes de dettes d'exploitation	0€
BFR prévisionnel au 31/12/2019	285 275,93€

Sont joints en annexe de la présente délibération le compte de résultat prévisionnel (CRP) et le tableau de financement prévisionnel (TFP).

Le Comité Syndical adopte, à l'unanimité des votants, l'Etat Prévisionnel des Recettes et Dépenses 2019.

26.19 : AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 – 2° ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité à savoir la prévention des risques dans le cadre du plan canicule.

Il est proposé aux membres du Comité syndical d'autoriser :

Le recrutement d'un agent contractuel sur le grade d'agent social relevant de la catégorie hiérarchique C pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 2 mois allant du 01 juillet 2019 au 31 août 2019 inclus.

Cet agent assurera des fonctions d'assistant de convivialité dans le cadre du plan canicule à temps complet pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 348 du grade de recrutement.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Le Comité Syndical adopte, à l'unanimité des votants, émet un avis favorable.

L'intégralité des points figurant à l'ordre du jour ayant été vue, la séance est levée.